

« Omar m'a (vraiment) tuer ? » : les méthodes de la défense en question

Depuis sa grâce présidentielle en 1998, Omar Raddad n'a de cesse de réclamer la révision de sa condamnation. Un journaliste d'investigation s'est penché sur les méthodes douteuses du microcosme de son comité de défense, l'avocat Jacques Vergès et le détective privé Roger-Marc Moreau en tête. Bonnes feuilles, épisode 1.



Qui engage [le détective] Moreau, et à quel prix ? Ce n'est pas très clair. Dans son rapport daté du 20 octobre 1994, et portant cachet de l'Agence d'assistance pour la défense des droits domiciliée au 59, avenue Victor-Hugo à Paris – on l'a vu, il n'a pas l'autorisation pour exercer à cette adresse – et à Chalon-sur-Saône – il obtient une autorisation en avril 2009 –, Moreau écrit qu'il agit « au nom et pour le compte de M. Omar Raddad ». Un peu plus loin, il précise : « Me Jacques Vergès, avocat à la cour [...] nous requiert pour la sauvegarde des droits et intérêts de M. Omar Raddad. » Pourtant, peu avant, Vergès déclarait dans Le Figaro du 3 février 1994 : « Je ne suis pas un avocat américain. Je n'engage pas de détectives. » Mystère !

Sous les ors du palais royal marocain, quelle est la stratégie adoptée par le roi *Hassan II, soutien affiché d'Omar Raddad, ndr*] et l'avocat tiers-mondiste [*Jacques Vergès, ndr*] pour nettoyer la tache sur le drapeau national ? L'objectif est d'obtenir à tout prix la révision du procès. Mais comment ? Après de longues palabres, la réponse tombe sous le sens : en jouant la carte de l'opinion publique contre l'institution judiciaire. Grâce à sa sortie sur les marches du palais de justice de Nice, Vergès a déjà fait une partie du chemin. Des intellectuels se sont mobilisés, les sondages montrent que l'opinion publique est favorable au jardinier marocain. Il faut donc enfoncer le clou. Dans cette perspective, l'appui des médias se révèle indispensable.

De l'autre côté, celui de Moulay Hicham, on est arrivé à la même conclusion. On joue donc la même carte. Stratégie à deux têtes qui explique la montée en puissance du thème « L'enquête a été bâclée, elle a été menée complètement à charge contre Omar », « Des pistes ont été délibérément négligées par les enquêteurs[1] ». Parallèlement, on martèle que la contre-enquête menée par Moreau apporte des révélations importantes. On serait sur le point de découvrir le vrai coupable. La production de nouveaux témoignages, d'alibis fragiles de proches de la victime, vise à accréditer la thèse du scénario diabolique. Pour saper l'enquête des gendarmes, la désinformation est de rigueur.

[...]

Autre volet tactique : entretenir l'affaire dans la mémoire des citoyens. C'est l'une des conditions de la stratégie choisie, celle de la conquête de l'opinion. Pour cela, il faut transformer l'affaire Omar Raddad en un feuilleton à rebondissements qui tient le public en alerte et, si possible, en haleine. Quand le soufflé retombe, on rallume le feu. C'est ainsi que les deux limiers en compétition vont, à intervalles réguliers, alimenter la chronique en « déclarations fracassantes ». Ici un nouveau témoin, là une découverte essentielle, là encore un sosie... on sort les grands classiques du magasin. Découverte de l'arme du crime, révélations d'un prisonnier, existence d'un second Omar... On l'a vu, Naranjo, dont le prince Moulay Hicham a loué les services, ne s'est pas privé de lancer ces ballons de baudruches dans le ciel médiatique. Du buzz, un bobard, et ça repart.

[...]

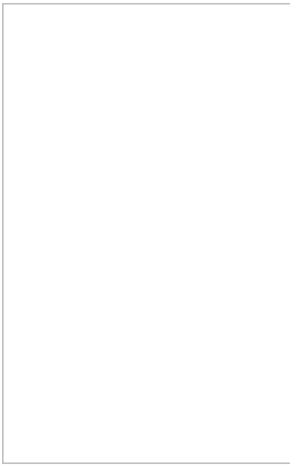
Vergès et Moreau ont tout intérêt à réécrire régulièrement un nouveau chapitre de l'histoire pour faire durer le plaisir. L'un en tire des revenus confortables qui lui permettent de s'offrir les meilleurs havanes, l'autre se paie en retombées médiatiques. L'affaire Omar a propulsé Moreau sur le devant de la scène. Son nom est devenu indissociable de celui d'Omar Raddad. Chaque fois qu'il sort un scoop de son chapeau de prestidigitateur, l'information est reprise par les médias. L'un et l'autre savent pertinemment que la Cour de révision ne peut accepter comme des faits nouveaux un salmigondis de pseudo-révélation rocambolesques.

Omar Raddad comprend, sans doute, qu'il est devenu un objet marketing. D'où sa décision, à l'automne 2008, de débarquer Vergès. Explication officielle : le célèbre avocat, trop accaparé par la scène médiatique, a négligé le terrain judiciaire. Sans le soutien d'Hassan II, le « salaud lumineux » a sans doute perdu de son éclat. C'est avec Sylvie Noachovitch que Moreau entonne désormais une vieille rengaine, dont on connaît les couplets par cœur : « Ça avance », « On a bon espoir cette fois d'être entendus », « Je sens qu'à la chancellerie, il y a de l'intérêt pour ce dossier », « Les conseillers de Mme Alliot-Marie [alors garde des Sceaux] me contactent souvent », « Un jour on saura la vérité », « Les coupables sont à portée de main », etc. Bref, sans négliger leur business, ils entretiennent leur client dans l'illusion.

En dépit des apparences, le dernier rebondissement en date n'est pas de nature à contredire cette vision des choses. Bien au contraire, il la conforte. Début mai 2011, Sylvie Noachovitch obtient du parquet de Grasse qu'un expert analyse le profil génétique des deux empreintes d'ADN et que celles-ci soient versées au fichier FNAEG pour comparaison. Que faut-il en attendre ? Pas grand-chose en réalité. D'une part, comme le précise Bruno Badré, porte-parole du ministère de la Justice, parce qu'il existe « un certain nombre d'aléas ». En effet, encore faut-il que « l'ADN soit exploitable, qu'il y ait un élément de comparaison et donc des profils enregistrés au FNAEG qui correspondent aux ADN qu'on va récupérer ». Or, d'une part, l'ADN a été trouvé en quantité infime, d'autre part rien ne permet de croire, comme l'affirme Sylvie Noachovitch, « qu'on va enfin connaître le meurtrier ». Il faudrait pour cela que son ADN se trouve dans le fichier. Pure poudre aux yeux, qui confirme la volonté d'occuper la scène médiatique avec l'objectif de mobiliser l'opinion.

Moreau est paraît-il un grand admirateur de Conan Doyle, le père de Sherlock Holmes. On veut bien le croire. Grâce à son imagination fertile, il a construit un roman. Ce premier scénario diabolique est tout droit sorti de son esprit. Hélas ! Quel mauvais polar ! Son histoire de faux coupable et le bricolage des preuves qui va de pair ne tiennent pas la route. Pour l'instant, l'élève n'arrive pas à la hauteur du maître.

Extraits de [Affaire Raddad : le vrai coupable](#) de Guy Hugnet (à paraître le 15 juin 2011).



A voir sur Atlantico : ["Le détail qui sème le doute"](#); deuxième extrait de l'ouvrage.